



# Le Dominiquois

Journal mensuel de Saint-Dominique

## SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Dominique.....p. 2  
 Meubles Bernard Tanguay.....p. 3  
 Procès-verbal (résumé).....p. 4  
 Bibliothèque.....p. 5  
 SARCA.....p. 6  
 Statistique Canada.....p. 7  
 Prévention incendie.....p. 8 et 9  
 La Clé sur la Porte.....p. 10  
 Régie Intermunicipale.....p. 11 à 13  
 Jeunes en santé.....p. 14  
 Boisé de la Crête.....p. 15  
 Gagnants du tirage.....p. 16  
 Stationnement interdit.....p. 17  
 Nos professionnels.....p. 17 à 19  
 Voilà.....p. 20

Tous vos articles  
 devront nous parvenir pour  
**le premier jour de chaque mois**  
**avant 11 h**  
 par courriel au  
[recep@st-dominique.ca](mailto:recep@st-dominique.ca)



## PATINOIRE

- Aucune surveillance n'est prévue
- Un adulte responsable doit accompagner les enfants de moins de 12 ans

## Mesures COVID-19 ATTENTION

**Le non-respect des consignes pourrait entraîner la fermeture de la salle des patins sans préavis.**

Comme les recommandations de la santé publique changent fréquemment, merci de respecter les consignes en vigueur.

**25 personnes maximum sur la patinoire**

### Salle des patins



- 4 personnes maximum à l'intérieur;
- Distanciation en les usagers;
- Port du masque obligatoire à l'intérieur;
- Lavage des mains obligatoire pour entrer.



Maire



**Robert HOULE**  
- Régie des déchets  
- Substitut OMH

District no 1



**Hugo MC DERMOTT**  
- Comité des citoyens  
(Carrières Saint-Dominique)  
- Comité de la Crête

District no 2



**Stéphanie LAMBERT**  
- Bibliothèque

District no 3



**Marie-Josée BEAUGARD**  
- OMH  
(Office municipal d'habitation)

District no 4



**Jean-François MORIN**  
- CCL  
(Comité consultatif des loisirs)  
- Substitut Régie des déchets

District no 5



**Lise BACHAND**  
- CCU  
(Comité consultatif d'urbanisme)

District no 6



**Vincent PERRON**  
- Service incendie  
- Substitut CCU

## Administration

450 774-9939

### Secrétaire-réceptionniste

Louise Goulet ..... poste 221

### Adjointe administrative

Geneviève Phaneuf ..... poste 230

### Service d'inspection

Eddy Perez ..... poste 222  
(Disponible les lundis, mardis et jeudis)

### Directrice générale et secrétaire-trésorière

Christine Massé ..... poste 223

### Technicienne comptable

Mélissa Lussier ..... poste 224

### Coordonnateur aux travaux publics et ressources matérielles et Directeur général adjoint

François Daudelin ..... poste 225

### Coordonnatrice des loisirs

Fanny St-Jean ..... poste 226

## Services publics

Service d'urgence ..... 9 11

Bibliothèque Saint-Dominique ..... 450 771-0256

Micheline Bousquet, responsable

Fabrique Saint-Dominique ..... 450 773-0233

École de la Rocade ..... 450 773-7223

SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond) ..... 1 855-472-5700

Contrôle animalier

## AVIS AUX ORGANISMES

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée.

Veillez donc nous faire parvenir vos articles le ou **avant le premier jour du mois, 11 h.**

## Coordonnées

Bureau municipal : 467, rue Deslandes, Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

Téléphone : 450 774-9939 • Télécopieur : 450 774-1595 • [www.st-dominique.ca](http://www.st-dominique.ca)

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h



La Municipalité tient à vous aviser qu'elle ne se tient pas responsable des erreurs pouvant s'être glissées dans des textes reçus en format pdf qui lui sont fournis par nos organismes, comités et/ou associations externes.

# NOUS SOMMES OUVERTS

NOTRE SALLE DE MONTRE EST FERMÉE TEMPORAIREMENT  
JUSQU'AU 8 FÉVRIER.

## ACHAT, RAMASSAGE ET LIVRAISON

possible durant cette période.

Magasinez sur notre site web et communiquez avec nous  
par téléphone du lundi au samedi de 9 h à 16 h, courriel et sur les médias sociaux.



Achat en ligne



Téléphone



Courriel



Médias sociaux



**MEUBLES  
BERNARD TANGUAY**

[meublesbernardtanguay.com](http://meublesbernardtanguay.com) / 1-800-773-2327





**Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au [www.st-dominique.ca](http://www.st-dominique.ca) sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.**

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Saint-Dominique, tenue le 12 janvier 2021, à 20 h.

## CONSEIL

- > D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre et celui de la séance extraordinaire du 8 décembre 2020.
- > Le conseil municipal approuve les salaires payés au montant de 50 087,16 \$, les comptes payés au montant de 715 825,65 \$ et autorise les paiements des comptes à payer présentés ce 12 janvier 2021 au montant de 1 418,43 \$ le tout avec dispense de lecture de la liste, une copie ayant été distribuée à chacun de ses membres avant la tenue des présentes et tous déclarent en avoir pris connaissance.
- > Le conseil approuve la recommandation relative à l'indexation des salaires 2021 des employés à 2 %, le tout tel que déjà prévu au budget 2021 dûment approuvé.
- > Le conseil officialise le mandat des représentants du Comité consultatif d'urbanisme pour les personnes suivantes : Mesdames Lise Bachand, Irène Drouin, Carollane Pineault, Messieurs Jean-Claude Chicoine, Olivier Pouliot.
- > Le conseil accorde un montant de 500 \$ au Comité des bassins versants Delorme et Ferré et le Comité des Douze et Métairie mais ne l'accorde pas au Comité du ruisseau des Aulnages.
- > TECQ pour les années 2019-2023 : La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide et à en être la seule responsable, approuve le contenu et autorise l'envoi au MAMH de la programmation des travaux no 2 tel qu'approuvée.
- > Le conseil autorise les documents d'appel d'offres public pour l'aménagement des bureaux

municipaux au 1199, rue Principale, préparés par Bouliane Charpentier Architectes.

- > Le conseil approuve la demande de nettoyage du cours d'eau de la rivière Delorme, branche 24, celle du cours d'eau ruisseau des Côtes, embranchement sud ainsi que le transfert à la MRC des Maskoutains pour considération.
- > Le conseil mandate Robert Houle et Marie-Josée Beauregard pour fins de discussion avec les représentants désignés de la Fabrique afin de créer un comité de travail dans le dossier du stationnement de l'église.
- > Le conseil assume la facture du déneigement de la cour du presbytère au montant de 1 437,19 \$.
- > Le conseil autorise le maire et la directrice générale à signer l'entente de services aux sinistrés à intervenir avec la Croix-Rouge canadienne, division du Québec et accepte de participer à chaque année, et ce, pendant la durée de l'entente de 3 ans, à la collecte de fonds de la Croix-Rouge pour une somme équivalente à 0,17 \$ per capita, dans le but de contribuer au financement du développement et du maintien des ressources de la Croix-Rouge.
- > Le conseil autorise un montant de 7 500 \$ au Comité du Boisé de la Crête pour les aider à réaliser certains projets.

## LÉGISLATION

- > Le conseil adopte le règlement 2020-370 décrétant les taux de taxes et tarifs pour 2021.

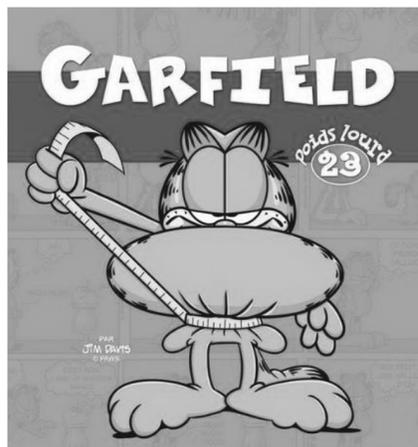
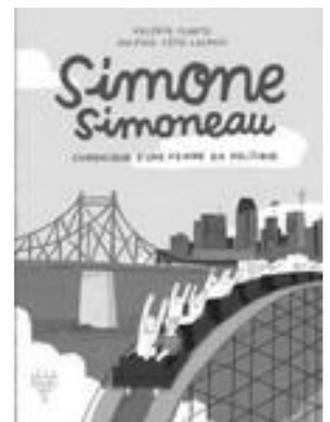
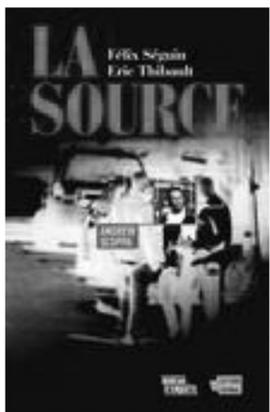
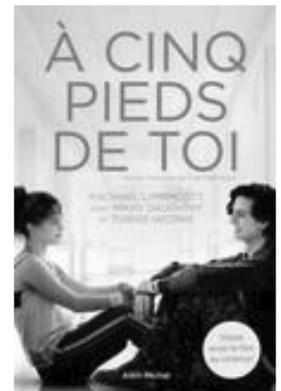
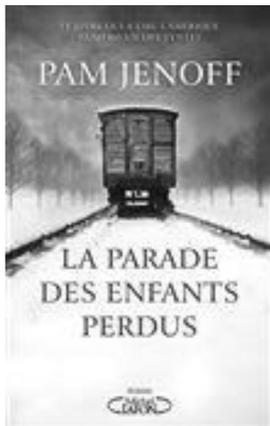
Sous réserve du libellé final lors de l'adoption du procès-verbal par le Conseil.

Prendre note que le procès-verbal d'une séance n'est adopté qu'à la séance suivante du Conseil. Conséquemment, le procès-verbal n'est disponible en ligne que lors de son adoption.



# BONNE ET HEUREUSE ANNÉE À TOUS

La bibliothèque est **OUVERTE** pour des prêts sans contact.  
N'hésitez pas à appeler ou nous envoyer un courriel pour réserver.



*Les livres doivent être mis dans un sac lorsqu'ils sont retournés et mis dans la chute à livres.*



## L'AGRICULTURE



Ouf, quelle année ça a été ! Tout au long de celle-ci, nous avons surtout entendu parler des services essentiels et de l'importance des professions en santé et en éducation. Toutefois, un domaine indispensable n'a pas été mis en lumière : celui de l'agriculture ! C'est pourtant grâce aux producteurs que l'être humain peut répondre à l'un de ses besoins de base : se nourrir. La MRC des Maskoutains se démarque en tant que technopole agroalimentaire. On y retrouve de hauts lieux de savoir, avec la Faculté de médecine vétérinaire ainsi que l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA). L'école professionnelle de Saint-Hyacinthe (EPSH) offre également une diversité de formations liées à l'agriculture.

diversité de formations liées à l'agriculture.

À l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe (EPSH), les formations offertes en agriculture sont : horticulture et jardinerie, production animale, grande culture et production horticole. On retrouve aussi une attestation d'études professionnelles (ASP) en lancement d'une entreprise agricole. L'admission à la formation professionnelle est accessible selon différents critères ; pour plus d'informations, ou pour une analyse de votre dossier scolaire en lien avec la formation qui vous intéresse, référez-vous à votre conseillère SARCA Mobile.

Au niveau collégial, dans notre région, une offre de service intéressante est déployée au Cégep de Saint-Hyacinthe et à l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) en matière d'agriculture. Pensons à la technique en santé animale ou à la Technologie des procédés et de la qualité des aliments.

Il est également pertinent de souligner la reconnaissance des acquis et des compétences, particulièrement en ce qui concerne la MRC des Maskoutains où l'on retrouve plusieurs agriculteurs qui ne sont pas nécessairement passés par les bancs d'écoles pour apprendre leur métier. En effet, il est possible de se voir reconnaître l'expérience de travail pour l'obtention d'un diplôme officiel ou pour la reconnaissance de cours.

Les conseillers des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH) sont disponibles, et ce, gratuitement, pour vous accompagner dans un processus. Avec le projet SARCA Mobile, une conseillère pourra aller vous rencontrer dans votre municipalité.

Communiquez directement avec Audrey, conseillère en information scolaire et professionnelle, pour des renseignements ou pour une rencontre.

**Audrey Gatineau**

**450 773-8401, poste 6731 • [audrey.gatineau@cssh.qc.ca](mailto:audrey.gatineau@cssh.qc.ca)**



**Audrey Gatineau Pro**



**SARCA**

Centre  
de services scolaire  
de Saint-Hyacinthe

**Québec**





# Emplois au recensement

## Statistique Canada embauchera dans votre collectivité!

- Nous embauchons environ 32 000 personnes dans le cadre du recensement en vue de dénombrer toutes les personnes au Canada.
- La planification des écoles, du logement ainsi que des services de santé et d'urgence se fait au moyen des données du recensement.
- Dans le contexte actuel de la COVID-19, nous nous engageons à assurer la sécurité de nos employés en tout temps.
- Aidez votre collectivité à planifier l'avenir : postulez dès le 6 janvier 2021!

## RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS :

- Le taux de rémunération varie entre 17,83 \$ et 21,77 \$ l'heure **selon le poste**, en plus des dépenses admissibles.
- Les dates de début et de fin d'emploi varient selon le poste et le lieu de travail, mais se situent dans la période allant de mars à juillet 2021.
- Vous devez être disponible pour travailler selon un horaire flexible, principalement le soir et la fin de semaine.

**Retenez cette date! Postulez dès le 6 janvier 2021.**



[www.recensement.gc.ca](http://www.recensement.gc.ca)

ATS (un appareil de télécommunication pour personnes sourdes) : 1-833-830-3109





## CONSEILS DE PRÉVENTION SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION INCENDIE

Janvier 2021

### Conseils de prévention pour l'hiver

#### ► Est-il obligatoire de déneiger et déglacer les portes, les trottoirs et les passages extérieurs?

Le Code national de prévention des incendies et certaines des réglementations municipales exigent l'entretien des issues de secours, et ce, en tout temps et dans tous les bâtiments.

Dans les faits, il ne doit pas y avoir d'accumulation de neige ou de glace dans les passages et escaliers d'issues extérieurs de bâtiment. Déneiger et/ou déglacer quotidiennement vos issues de secours permettra de faciliter l'évacuation en cas d'urgence. Vous vous assurerez ainsi qu'en cas d'intervention incendie ou médicale, les intervenants accèdent rapidement à votre domicile, votre commerce ou votre industrie.

N'oubliez pas le dégagement des balcons et des fenêtres de chambres à coucher situées au sous-sol afin d'assurer un moyen d'évacuation pour les occupants en cas d'urgence.



#### ► Déneigez et déglacez la sortie extérieure de la sècheuse

L'hiver, ayez l'œil sur la sortie extérieure de votre sècheuse pour vous assurer qu'elle ne soit pas obstruée par la neige ou la glace.

L'accumulation de charpie dans le filtre ou les conduits d'une sècheuse peut causer une surchauffe et provoquer un incendie. Il est conseillé de passer l'aspirateur tous les six mois dans la conduite métallique qui relie la sècheuse au mur extérieur.





## ► Saviez-vous que les bornes d'incendie doivent en tout temps être dégagées pour les pompiers et leurs équipements?

En effet, le Code national de prévention des incendies et certaines réglementations municipales exigent que les bornes soient libérées de tout obstacle sur une distance de 1,5 mètre.

Afin de faciliter l'intervention des pompiers, il est interdit à quiconque de jeter de la neige ou toute autre matière sur une borne d'incendie. Les pompiers doivent pouvoir accéder aux bornes d'incendie sans difficulté.



## ► Afficher l'adresse civique d'un bâtiment, une obligation?

Certaines réglementations municipales exigent que le numéro de l'adresse civique soit visible de la voie publique. C'est un geste simple qui vise votre sécurité et celle de votre famille.

En période hivernale, si vous avez des installations temporaires (garage de toile ou portique) ou si l'accumulation de neige fait en sorte que le numéro civique ne soit pas visible de la rue, une plaque temporaire devrait être installée en bordure de l'emprise de la voie publique. Ceci facilitera la recherche lors d'une urgence (police, incendie, ambulance, etc.)

Informez-vous à propos de la réglementation municipale en vigueur dans votre municipalité en matière de sécurité incendie.



Nous  
joindre



**MRC des Maskoutains**  
805, avenue du Palais  
Saint-Hyacinthe (Québec)  
J2S 5C6

Pour plus d'informations,  
nous vous invitons à nous contacter à :  
**incendie@mrcmaskoutains.qc.ca**  
**téléphone : 450 774-3134**

ou à vous rendre sur le site Internet de la  
MRC des Maskoutains au :  
**mrcmaskoutains.qc.ca.**





TABLE DE CONCERTATION  
Richelieu-Yamaska  
Violence conjugale et familiale  
Agression sexuelle

**Communiqué de presse**  
*Pour diffusion immédiate*

**Ensemble pour lutter, même séparé!**  
**Campagne des 12 jours d'action contre la violence faite aux femmes**  
***On a toutes et tous un rôle à jouer!***



Richelieu-Yamaska, le 16 Décembre 2020 - La Table de concertation Richelieu-Yamaska en violence conjugale, familiale et agression sexuelle a terminé sa campagne de sensibilisation contre la violence faite aux femmes dimanche le 6 décembre. Cette année encore, la campagne dans la région s'est déroulée sous le thème *On a toutes et tous un rôle à jouer!* et visait à ce que toute personne soit sensibilisée et sache ce qu'elle peut faire pour lutter contre ce problème de société. Pour faire suite au cahier spécial qui a paru dans *L'Oeil Régional*, *La pensée de Bagot* et *Le Clairon*, sous les thèmes : *êtes-vous en mesure de reconnaître les violences*, *Citoyennes, citoyens ensemble disons non à la violence*, *les organismes communautaires des alliés*, les services publics sont aussi là pour vous, il ne faut pas oublier **les municipalités engagées contre la violence !**

Chaque année, les municipalités de notre territoire sont sollicitées afin de renouveler leur engagement contre la violence faite aux femmes. Celles-ci, chacune à leur façon, participent à la campagne des 12 jours en prenant une résolution qui indique leur implication contre la violence et les actions, telles que, distribuer et porter la boucle blanche, faire une levée de drapeau, annoncer la campagne dans leurs moyens de communication avec les citoyen.ne.s. Pour l'année 2020 dans le contexte pandémique, nous leur avons également demandé de porter fièrement le masque noir arborant la boucle blanche. Sachez que toutes les municipalités de votre MRC sont également alliées contre la violence conjugale et à ce titre, elles s'engagent à promouvoir la sensibilisation auprès de la population, soutenir les maisons d'aide et d'hébergement, ainsi que de soutenir les femmes victimes et leurs enfants. Nous soulignons l'apport des municipalités solidairement engagées avec nous cette année.

Une mention spéciale aux député.e.s qui ont également porté le masque noir contre la violence. Toutes et tous ensemble, nous pourrons contrer la violence faite aux femmes.

<https://www.facebook.com/12journsdaction> pour voir la mosaïque et les photos individuelles



RÉGIE  
INTERMUNICIPALE  
d'Acton et des Maskoutains

# MON BAC BRUN TOUT L'HIVER *sans aucun souci*

MIEUX TRIER  
C'EST MIEUX RECYCLER!



## FRÉQUENCE DES COLLECTES

De décembre à mars, la collecte se fait une fois par mois.

## TRUCS POUR QUE LA MATIÈRE NE RESTE PAS COLLÉE AU BAC

1. Tapisser le fond du bac avec plusieurs épaisseurs de papier journal.
2. Doubler le bac avec un grand sac à feuilles en papier brun (vendus en quincaillerie).

## PARTICIPATION

Ensemble, nous détournons chaque année 11 000 tonnes de matières organiques du site d'enfouissement! Les résultats sont enviables : les quantités et la qualité des matières organiques collectées confirment que la majorité des citoyens participent bien.

## PAS DE SAC DANS MON BAC

Seuls les sacs en papier sont admis. Aucun sac de plastique n'est accepté, même s'il porte la mention compostable ou biodégradable.

## RAPPEL POUR LE RECYCLAGE

Le plastique, le verre et le métal ne doivent JAMAIS être placés dans le bac brun, mais plutôt dans le bac de recyclage vert.

## LES ANIMAUX MORTS

Dans tous les cas, ils ne doivent JAMAIS être déposés dans le bac brun ou vert.

## LES CENDRES DE FOYER

Elles ne sont acceptées dans aucun bac puisqu'elles constituent un risque d'incendie important. Il est recommandé de les laisser refroidir dans un contenant métallique muni d'un couvercle. Finalement, les cendres peuvent être disposées sur le terrain.

*Des questions?*

N'hésitez pas à nous contacter à la Régie.

450-774-2350

[www.riam.quebec](http://www.riam.quebec)



COVID-19

Afin de protéger les travailleurs essentiels qui effectuent le tri des matières recyclables, **il est important de suspendre temporairement l'utilisation du bac de recyclage lorsqu'il y a une éclosion du virus confirmée ou soupçonnée** au sein de votre résidence.



WWW.RIAM.QUEBEC • 450 774-2350



RÉGIE  
INTERMUNICIPALE  
d'Acton et des Maskoutains

MIEUX TRIER  
C'EST MIEUX RECYCLER!

## COVID-19 : PRIORISER LA GESTION SÉCURITAIRE DES MATIÈRES RECYCLABLES !

**Saint-Hyacinthe, le 11 janvier 2021** – La gestion des matières résiduelles est un service essentiel et il est important de tout mettre en œuvre afin de protéger la santé des éboueurs et du personnel des centres de tri de matières recyclables qui continuent de collecter et de gérer nos matières placées à la rue. En effet, environ 25 000 bacs de matières recyclables sont levés et triés à chaque semaine sur le territoire de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains et nous devons tout mettre en œuvre afin que le coronavirus ne se propage pas au sein du personnel des entreprises qui assurent la collecte et le tri, souvent manuel, des matières ainsi placées à la rue.

Dans ce contexte, la Régie demande aux citoyens qui habitent ou assurent la gestion d'un immeuble dans lequel résident des personnes atteintes de la COVID-19, de ne pas placer leurs bacs de matières recyclables à la rue afin de diminuer les risques de propagation du virus auprès des éboueurs et du personnel des centres de tri. Dans le cas des immeubles de multi-logements desservis directement en cour arrière, il est recommandé de suspendre l'utilisation des bacs de recyclage jusqu'à la guérison des résidents, pour cette même raison. En effet, dans un contexte de risques accrus liés au fait que le virus pourrait demeurer actif sur les objets inertes pendant un certain temps, il devient particulièrement judicieux de ne pas utiliser le service de collecte sélective des matières recyclables, de façon temporaire, dans un immeuble où l'on sait qu'une éclosion du virus est effective. Une telle façon de faire devrait permettre de réduire les risques de propagation du virus pour les employés qui effectuent les collectes et le tri des matières.

Bien que la plupart des collectes soient automatisées sur le territoire, les matières collectées sont en partie triées manuellement par le personnel du centre de tri. Dans ce contexte, le fait de manipuler des matières recyclables provenant d'une résidence que l'on sait être le lieu d'une éclosion, est susceptible de comporter des risques accrus de contamination liés à la COVID-19, lesquels peuvent facilement être évités. La collecte des matières résiduelles étant un service essentiel, nous devons mettre en place tous les moyens appropriés pour éviter que le virus infecte le personnel affecté à ce service.

Ces mesures sont mises en place à titre préventif afin de contribuer à réduire les probabilités de transmission du virus. Chaque citoyen peut faire une différence dans le contexte actuel en posant ces simples gestes.



## SAVIEZ-VOUS QUE BOUGER PERMET DE RÉDUIRE Le STRESS ET L'ANXIÉTÉ ?

### ET oui !

L'activité physique favorise les pensées positives, réduit le stress, les symptômes de la dépression et de l'anxiété. Bouger, c'est comme respirer! C'est essentiel pour votre corps, votre esprit et c'est aussi simple que :

- PRENDRE UNE MARCHÉ
- FAIRE UNE BALADE À VÉLO (MÊME EN HIVER)
- PROFITER DES ESPACES EXTÉRIEURS
- SUIVRE UN COURS EN LIGNE



### Conseils

- MISER SUR LE PLAISIR
- METTRE L'ACTIVITÉ AU CALENDRIER
- IMPLIQUER TOUTE LA FAMILLE
- ÊTRE ACTIF DEVANT SON ÉCRAN
- BIEN S'HABILLER POUR BIEN BOUGER (SYSTÈME MULTICOUCHE)

**PSST :** Pour connaître ce que votre milieu de vie peut vous offrir, contactez votre municipalité.

[JeunesenSanté.ORG](http://JeunesenSanté.ORG)





## \*\*\* MESSAGE IMPORTANT \*\*\*

Le **Boisé de la Crête de Saint-Dominique** est un **site communautaire**. Il est situé sur un terrain privé qui est offert gracieusement par une entreprise locale, les **Carrières St-Dominique**. L'entretien des sentiers est fait par un comité bénévole. Comme les autres sites de plein-air, le Boisé de la Crête fait fureur pendant la pandémie. Malheureusement sa popularité amène certaines problématiques. Pour la sécurité des usagers, le stationnement sera limité et certains bénévoles feront de la sensibilisation à l'entrée le 9, 11, 16 et 17 janvier. Il serait apprécié de rester courtois et de respecter les règlements du boisé et de la santé publique. Merci de votre collaboration et bonne promenade.

### Effectif à partir de maintenant :

- Un **maximum de 60 véhicules** sera autorisé;
  - (Le comité se réserve le droit de fermer le stationnement en tout temps.)
- Seul le stationnement du Boisé est autorisé;
  - (Le stationnement n'est pas autorisé sur la route Principale (route 137), sur la rue Mailhot et dans les stationnements commerciaux adjacents)
- Les chiens doivent être en laisse en tout temps;
- Les visiteurs doivent rester dans les sentiers et respecter l'activité prévue (marche, ski...);
- COVID : Les règles en vigueur du Gouvernement doivent être respectées en tout temps. Les usagers doivent rester dans leurs bulles familiales en tout temps. Aucun rassemblement n'est permis;
- Aucune violence physique ou verbale ne sera tolérée.
  - (Expulsion du site par les forces de l'ordre au besoin)



L'équipe du Boisé de la Crête travaille de façon bénévole et est très fière de leur parc communautaire.

**Aidez-nous à garder cet accès privilégié !!!**

Le comité du Boisé de la Crête



LES CARRIÈRES DE  
**dominique** LTÉE  
depuis 1938



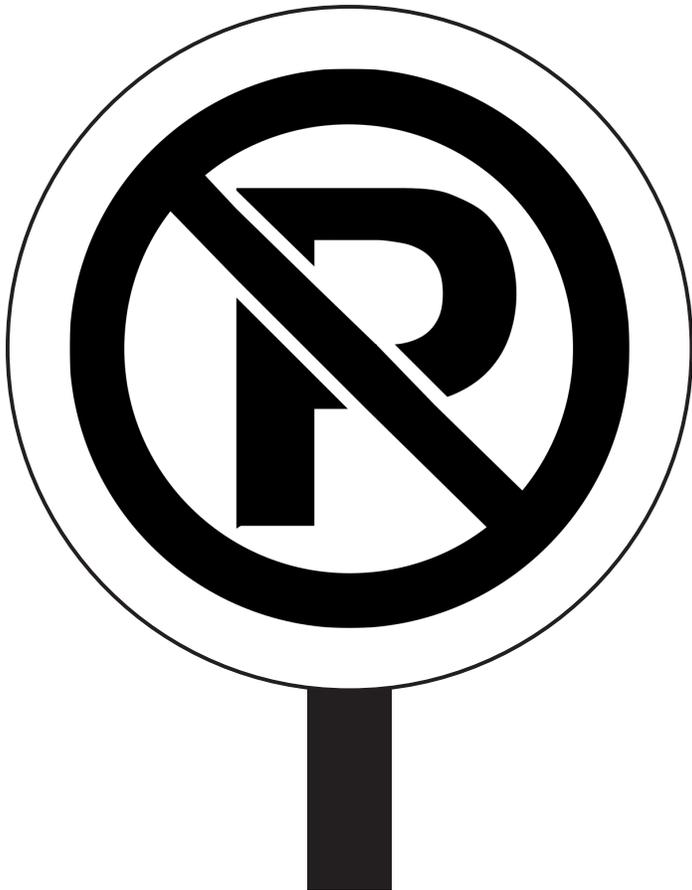


## **Merci de votre participation au tirage!**

Voici la liste des gagnants :

1. Jeanne Dorion
2. Bianka Cadorette
3. Vicky Desilets
4. Marie-Pier T. Cournoyer
5. Roxanne Lemaire
6. Chantal Henry
7. Kevin Champagne
8. Alexandre Bilodeau
9. Isabelle Larocque
10. Brendon Dion

**Nous communiquerons avec les gagnants pour la remise des prix.**



# Rappel!

**Stationnement  
de nuit du 1<sup>er</sup> novembre  
au 31 mars**

**Interdiction de stationner  
tout véhicule  
sur la voie publique entre  
minuit et 7 h**

*(Règlement 2018-334)*

Nos professionnels

Les **Conteneurs Maskoutains Inc.**  
**LOCATION DE CONTENEURS DE 12 À 40 VERGES**  
DÉMOLITION • RÉNOVATION • CONSTRUCTION



*Daniel Beauregard, prop.*  
*Serge Richer, prop.*  
T. : 450 768-7030 • lesconteneursmaskoutains@gmail.com  
845, rue Principale, St-Dominique, QC J0H 1L0

**Clinique d'Orthothérapie Serge Arpin**

- Massothérapie
- Kinésithérapie
- Orthothérapie

**450 774-7601**

418, rue Girouard  
Saint-Dominique (Québec) J0H 1L0

Membre  
Réseau des  
massothérapeutes  
professionnels  
du Québec



## **POMPAGE** St-Pie



- Service de vacuum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécamera
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Ecoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur

**Ecoflo**® HYDRO-KINETIC® **BIONEST**  
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

**450 772-5525 • 450 772-5500**  
1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie



**GARAGE B.M.L. inc.**  
Ronald Bilodeau  
PROPRIÉTAIRE

**MÉCANIQUE GÉNÉRALE  
CAMIONS LOURDS - AUTOS  
AIR CLIMATISÉ**

**450 773-1814**  
1106, Principale, Saint-Dominique, Qc J0H 1L0

Industries D.



**Dany Labonté**  
dan.lab@idlltee.com

Tables hydrauliques industrielles  
Équipements de levage sur mesure  
Conception et fabrication  
Ingénierie

Tél.: 450.771.2202  
Cell.: 450.278.0147 - Fax : 450.773.2046  
1178, Lussier, St-Dominique (Québec) Canada J0H 1L0



**MÉNARD**  
DEPUIS 1911

Pain canadien - Fèves au lard - Pâtisseries françaises - Beignes  
Chocolat belge - Gâteaux d'anniversaire - Méchoui

1206 rue Principale, Saint-Dominique. 450-773-3735  
@ boul.menard@hotmail.com f. Boulangerie Ménard



**Soudure  
Maskoutaine**

**Daniel Beauregard, propriétaire**  
Tél./Fax: 450-774-2483  
845, Principale, Saint-Dominique Qc J0H 1L0



[www.coopauxpatissoins.com](http://www.coopauxpatissoins.com)  
**450 771-0605**



ainé(e)s    proches-aidant(e)s    être deux    jeunes familles...  
**Services d'aide à domicile**  
Tarifs réduits grâce au PEFSAD  
(Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)

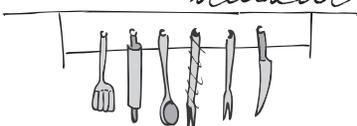


**J.G. Daudelin inc.**

**Rénovations**

C 450 278.7551  
657, 7<sup>e</sup> rang  
C.P. 430  
Saint-Dominique  
Québec J0H 1L0

**La  
Boustifaille**  
*traiteur*



1040, rue Principale, Saint-Dominique (Qc) J0H 1L0  
T. 450.774.3535 | F. 450.768.5486

**Béton Mobile DALPÉ inc.**  
953 7e Rang, St-Dominique, Qué J0H 1L0  
**(450) 773-6682**



[www.betonmobiledalpe.com](http://www.betonmobiledalpe.com)  
**Béton livré au compteur !**



**1625 Rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe**  
**450 250-0255**

Accès>pharma  
chez Walmart

**Joanie Richard**  
Pharmacienne propriétaire  
> Livraison gratuite dans votre secteur



5950, rue Martineau  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 2H6  
T 450 796-4006 • F 450 796-4010  
pharmacie.jrichard@accespharma.ca  
[www.accespharma.ca](http://www.accespharma.ca)

**AspirateurFR**  
RÉSIDENTIEL · COMMERCIAL · INDUSTRIEL  
SERVICE À DOMICILE

DÉPOSITAIRE **DRAINVAC** **MIVAC** *Johnny VAC*

[www.aspirateurfr.com](http://www.aspirateurfr.com)  
**450 502-7349**  
info@aspirateurfr.com 

RBQ: 5729-5388-01

LES CARRIÈRES DE  
**ST dominique** L.TÉE

**CLAUDE DUPUIS**  
Directeur général

BÉTON • BÉTON BCR • PIERRE CONCASSÉ • SABLE • CHAUX

700, rue Principale  
Saint-Dominique (Québec)  
JOH 1L0  
claude.dupuis@carrieresstdominique.com

Bur.: 450 774-2591 poste 243  
Sans frais : 1 888 774-2591  
Cell.: 450 888-1110  
Fax: 450 773-9447

Détaillant autorisé  
**SERRUPRO**



Centre de  
Rénovation  
A.L.

2740, Boul. Laurier Est  
Saint-Hyacinthe (QC) J2R 1P8

T 450 778-2200  
T 450 773-3408 | F 450 773-9753

RBQ 2310-0340-16

**CORONAPRO** CA  
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

Après le confinement...  
*la vie continue!*

**ALIMENTS CRUS  
POUR CHIENS & CHATS**

COMPLET - SANS PRÉPARATION  
100% NATUREL

Permis MAPAQ • Certifiés HACCP • Normes A.A.F.C.O.

**LIVRAISON GRATUITE**



Distributeur des  
**ALIMENTS CRUS  
GRENIER**

Pour la région de St-Hyacinthe  
**514 776-9396**  
312, Bas de la rivière, Saint-Pie JOH 1W0



**DONALD BERGERON**  
Services financiers Donald Bergeron Inc.  
Conseiller en sécurité financière  
Représentant en épargne collective  
[www.donaldbergeron.ca](http://www.donaldbergeron.ca)  
SF : 1 866 798-2948

**SFL Gestion de patrimoine**  
Partenaire de Desjardins  
29, rue du Couvent, Saint-Simon, QC JOH 1Y0  
T : 450 798-2948 | F : 450 798-2566  
[www.sfl.com](http://www.sfl.com)



**Partenaire de Desjardins**

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence. SFL est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.



# Voilà!

## COMPTE DE TAXES EN LIGNE :

Vous pourrez dorénavant accéder à votre compte de taxes directement sur cette plateforme. Pour obtenir ce service, vous devez, dès la réception de votre compte de taxes 2021, vers la fin-janvier, enregistrer votre résidence sur votre compte citoyen VOILÀ.

### Procédures en 5 étapes :

- Ouvrir votre portail citoyen VOILÀ
- Vous devez d'abord cliquer sur « **Ajouter une propriété** » et taper votre adresse civique
- Cliquer sur « **Ajouter un compte de taxes** »
- À l'aide de votre compte de taxes format papier, compléter les trois informations demandées :
  - Matricule - Numéro de compte - Montant total du premier versement
- Pour terminer, après avoir ajouté le compte de taxes, vous aurez la possibilité de vous abonner afin de recevoir le prochain compte de taxes en ligne. Cliquez sur « **recevoir uniquement mon compte de taxe en ligne** »

